

Technicien d'exploitation d'équipements culturels

RNCP34227 · RNCP · Publiée

L'essentiel

Niveau de qualification	Niveau 4
Code(s) NSF	323
Formacode(s)	45062, 45063, 45061, 46212
Code(s) ROME	L1504, L1508, E1204, L1506
Type d'enregistrement	Enregistrement sur demande
Date d'enregistrement	10/10/2019
Date d'échéance	10/10/2024

Certificateur(s)

3IS SUP · SIRET : 42879857300070

3IS BORDEAUX · SIRET : 79443639400017

Partenaires habilités

4 organismes habilités, d'après la liste publiée par France compétences : 4 à former et organiser l'évaluation.

Organisme	SIRET	Habilitation
3IS BORDEAUX	34505222900043	Former et organiser l'évaluation
3IS NANTES	34505222900050	Former et organiser l'évaluation
INSTIC / 3IS LYON	82439101500024	Former et organiser l'évaluation
INSTITUT INTERNATIONAL IMAGE SON	34505222900035	Former et organiser l'évaluation

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

Sous la direction du directeur technique, du régisseur général, des régisseurs son et lumière, ou d'un chef de parc et sous la conduite d'un directeur artistique ou d'un metteur en scène, le technicien d'exploitation d'équipements culturels est responsable de :

- l'installation technique des équipements prévus « son, lumière, vidéo, petite machinerie »
- la vérification de leur bon fonctionnement
- le démontage des équipements prévus « son, lumière, vidéo, petite machinerie »
- le premier niveau de maintenance après l'évènement.

En tant que technicien, il n'a pas de choix artistique à défendre à proprement parler ; cependant, sa compréhension générale des enjeux artistiques permet son implication dans le processus technique de réalisation du spectacle.

Le technicien d'exploitation d'équipements culturels doit être disponible, réactif, et de plus en plus polyvalent.

Le secteur réclame des techniciens compétents aussi bien pour intervenir sur la chaîne de la lumière, du son, que de la vidéo-projection ou encore sur la petite machinerie. Il travaille en équipe, dans un secteur où la qualité relationnelle est généralement considérée comme de première importance. Il intervient sur des périodes intenses et soutenues où le droit à l'erreur n'est pas admis. Le maintien de son niveau d'informations sur les évolutions technologiques et leur impact en termes d'exploitation lui est nécessaire. Comme tout intervenant dans ce secteur, il conjugue sens de l'organisation, capacités techniques et sensibilité artistique.

ACTIVITÉS VISÉES

- Assurer la mise à disposition des équipements lumière / son / vidéo / structure prévus par les régisseurs sur le lieu de l'événement en respect du planning et des consignes.
- Rendre opérationnelles les différentes installations "distribution électrique, accroche levage, son, lumière et vidéo" sur le lieu de l'événement, dans un temps imparti, après l'étape de préparation précédemment validée.
- Exploiter les matériels "lumière, son, vidéo, machinerie" pendant l'évènement selon la conduite prévue.
- Démonter, ranger et assurer la première maintenance du matériel après le spectacle.

COMPÉTENCES ATTESTÉES

Le (la) titulaire atteste les compétences suivantes :

- Sous l'autorité du régisseur, et en collaboration avec l'équipe des techniciens ou en autonomie, préparer, assurer le fonctionnement et conditionner l'ensemble du matériel de structure, de plateau et de machinerie, afin de les maintenir en état de disponibilité et de fonctionnement optimal.
- Sous l'autorité du régisseur, et en collaboration avec l'équipe des techniciens ou en autonomie, mettre en place l'installation électrique en toute sécurité, et s'assurer de son bon fonctionnement, afin de les maintenir en état de disponibilité et de fonctionnement optimal. Préparer, régler, assurer le bon fonctionnement et maintenir un système complet de lumière traditionnelle dans le respect des procédures professionnelles et des exigences de l'événement préparé.
- Sous l'autorité du régisseur, et en collaboration avec l'équipe des techniciens ou en autonomie, préparer, régler, assurer le bon fonctionnement et maintenir un système complet de sonorisation, impliquant des retours et des traitements

divers afin de les maintenir en état de disponibilité et de fonctionnement optimal.

- Sous l'autorité du régisseur, et en collaboration avec l'équipe des techniciens ou en autonomie, préparer, régler, assurer le bon fonctionnement et maintenir un système complet de vidéo-projection afin de les maintenir en état de disponibilité et de fonctionnement optimal. Sous l'autorité du régisseur, assurer une conduite simple, avec un logiciel de régie, de manière à permettre le bon déroulement de l'événement.

- Sous l'autorité du régisseur, et en collaboration avec l'équipe des techniciens ou en autonomie, préparer, régler, assurer le bon fonctionnement et maintenir un système complet de lumière automatisée afin de les maintenir en état de disponibilité et de fonctionnement optimal. Sous l'autorité d'un régisseur, assurer

une conduite simple, avec une console lumière automatique ou avec un

logiciel de régie tel que "QLab" de manière à permettre le bon déroulement de l'événement.

- Sous l'autorité du régisseur, et en collaboration avec l'équipe des techniciens ou en autonomie, préparer, régler, assurer le bon fonctionnement et maintenir un système complet de sonorisation de taille importante, incluant un « line array »

et un réseau audionumérique afin de les maintenir en état de disponibilité et de fonctionnement optimal. Sous l'autorité d'un régisseur, assurer un

mixage simple, et une conduite simple avec un logiciel de régie tel que "Ableton Live" de manière à permettre le bon déroulement de l'événement.

- Sous l'autorité du régisseur, et en collaboration avec l'équipe des techniciens ou en autonomie, préparer, régler, assurer le bon fonctionnement et maintenir un équipement de projection cabine de type cinéma afin de les maintenir en état de disponibilité et de fonctionnement optimal. Préparer un programme de projection et superviser son déroulement de manière à permettre le bon déroulement de la projection.

Blocs de compétences

RNCP34227BC01 — Machinerie

LISTE DE COMPÉTENCES

Sous l'autorité du régisseur, et en collaboration avec l'équipe des techniciens ou seul, préparer, assurer le fonctionnement et conditionner l'ensemble du matériel de structure, de plateau et de machinerie, afin de les maintenir en état de disponibilité et de fonctionnement optimal.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Evaluer en conditions professionnelles reconstituées et par écrit la capacité du candidat à préparer, transporter, monter, exploiter et démonter les équipements de machinerie nécessaires à un spectacle.

Le candidat devra conditionner, déplacer et préparer des matériels de machinerie (pendrillons, frises, rigging, etc.) avant de les monter et les manipuler conformément à un plan.

Partie 1 :

Pratique : Préparer et installer les équipements de machinerie nécessaires à un spectacle vivant. Durée : 4h

Partie 2 :

Pratique : Réglages et exploitation des équipements de machinerie en condition de spectacle. Durée : 1h30

Partie 3 :

Pratique : Démontage et rangement des équipements de machinerie en conformité avec les normes de sécurité et les attentes. Durée : 1h30

Partie 4 : Ecrit : Respect des normes des équipements pyrotechniques et maîtrise des pratiques afférentes.

Durée : 2h

RNCP34227BC02 — Electricité et lumière traditionnelle

LISTE DE COMPÉTENCES

Sous l'autorité du régisseur, et en collaboration avec l'équipe des techniciens ou seul, mettre en place l'installation électrique en toute sécurité, et s'assurer de son bon fonctionnement. Préparer, régler, assurer le bon fonctionnement d'un système complet de lumière traditionnelle afin de le maintenir en état de disponibilité et de fonctionnement optimal et dans le respect des procédures professionnelles et des exigences de l'événement préparé.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Evaluer en conditions professionnelles reconstituées la capacité du candidat à préparer, monter, exploiter et démonter les équipements de lumière traditionnelle nécessaires à un spectacle.

Le candidat devra assurer la mise en place et l'exploitation d'un éclairage conforme au plan de feu dans les conditions adéquates d'exercice et de sécurité.

Partie 1 :

Pratique : Préparer et installer les équipements de lumière traditionnelle nécessaires à un spectacle vivant. Durée : 4h

Partie 2 :

Pratique : Réglages et exploitation des équipements de lumière traditionnelle en condition de spectacle. Durée : 1h30

Partie 3 :

Pratique : Démontage et rangement des équipements de lumière traditionnelle en conformité avec les normes et les attentes. Durée : 1h30

RNCP34227BC03 — Petite et moyenne sonorisation

LISTE DE COMPÉTENCES

Sous l'autorité du régisseur, et en collaboration avec l'équipe des techniciens ou seul, préparer, régler et assurer le bon fonctionnement d'un système complet de sonorisation, impliquant des retours et des traitements divers, afin de les maintenir en état de disponibilité et de fonctionnement optimal et dans le respect des procédures professionnelles et des exigences de l'événement préparé.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Evaluer en conditions professionnelles reconstituées la capacité du candidat à préparer, monter, exploiter et démonter les équipements de sonorisation nécessaires à un spectacle.

Le candidat devra assurer la mise en place et l'exploitation d'une sonorisation conforme à la feuille de patch dans les conditions adéquates d'exercice et de sécurité.

Partie 1 :

Pratique : Préparer et installer les équipements de sonorisation nécessaires à un spectacle vivant. Durée : 4h

Partie 2 :

Pratique : Réglages et exploitation des équipements de son en condition de spectacle. Durée : 1h30

Partie 3 :

Pratique : Démontage et rangement des équipements de son en conformité avec les normes et les attentes. Durée : 1h30

RNCP34227BC04 — Vidéo en spectacle vivant

LISTE DE COMPÉTENCES

Sous l'autorité du régisseur, et en collaboration avec l'équipe des techniciens ou seul, préparer, régler et assurer le bon fonctionnement d'un système complet de vidéo-projection, afin de les maintenir en état de disponibilité et de fonctionnement optimal. Sur les indications du régisseur, assurer une conduite simple, avec un logiciel de régie tel que "QLab" dans le respect des procédures professionnelles et des exigences de l'événement préparé.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Evaluer en conditions professionnelles reconstituées la capacité du candidat à préparer, monter, exploiter et démonter les équipements de vidéo-projection nécessaires à un spectacle.

Le candidat devra assurer la mise en place et l'exploitation d'un workflow de vidéo-projection conforme au cahier des charges dans les conditions adéquates d'exercice et de sécurité.

Partie 1 :

Pratique : Préparer et installer les équipements de vidéo-projection nécessaires à un spectacle vivant. Durée : 4h

Partie 2 :

Pratique : Réglages et exploitation des équipements de vidéo-projection en condition de spectacle. Durée : 1h30

Partie 3 :

Pratique : Démontage et rangement des équipements de vidéo-projection en conformité avec les normes et les attentes. Durée : 1h30

RNCP34227BC05 — Lumière automatisée et conduite

LISTE DE COMPÉTENCES

Sous l'autorité du régisseur, et en collaboration avec l'équipe des techniciens ou seul, préparer, régler, assurer le bon fonctionnement et maintenir un système complet de lumière automatisée, afin de les conserver en état de disponibilité et de fonctionnement optimal. Sur les indications du régisseur, assurer une conduite simple, avec une console lumière automatique ou avec un logiciel de régie tel que "QLab" dans le respect des procédures professionnelles et des exigences de l'événement préparé.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Evaluer en conditions professionnelles reconstituées la capacité du candidat à préparer, monter, exploiter et démonter les équipements lumières asservis à un spectacle.

Le candidat devra assurer la mise en place et l'exploitation d'un système éclairage asservie conforme au plan de feu dans les conditions adéquates d'exercice et de sécurité.

Partie 1 :

Pratique : Préparer et installer les équipements de lumières asservies nécessaires à un spectacle vivant. Durée : 4h

Partie 2 :

Pratique : Réglages et exploitation des équipements de lumières asservies en condition de spectacle. Durée : 1h30

Partie 3 :

Pratique : Démontage et rangement des équipements de lumières asservies en conformité avec les normes et les attentes. Durée : 1h30

RNCP34227BC06 — Sonorisation de grands événements, mixage et conduite son

LISTE DE COMPÉTENCES

Sous l'autorité du régisseur, et en collaboration avec l'équipe des techniciens ou seul, préparer, régler et assurer le bon fonctionnement d'un système complet de sonorisation de taille importante, incluant un « line array » et un réseau audionumérique, afin de les maintenir en état de disponibilité et de fonctionnement optimal. Sur les indications du régisseur, assurer un mixage simple, et une conduite simple avec un logiciel de régie tel que "Ableton Live" dans le respect des procédures professionnelles et des exigences de l'événement préparé.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Evaluer en conditions professionnelles reconstituées la capacité du candidat à préparer, monter, exploiter et démonter les équipements de sonorisation de taille importante nécessaires à un spectacle.

Le candidat devra déployer un système line array, un réseau audionumérique avant de réaliser des opérations de mixage et de conduite.

Partie 1 :

Pratique : Préparer et installer les équipements de sonorisation de taille importante nécessaires à un spectacle vivant. Durée : 4h

Partie 2 :

Pratique : Réglages et exploitation des équipements de sonorisation de taille importante en condition de spectacle.

Durée : 1h30

Partie 3 :

Pratique : Démontage et rangement des équipements de sonorisation de taille importante en conformité avec les normes et les attentes. Durée : 1h30

RNCP34227BC07 — Projection de type cinéma

LISTE DE COMPÉTENCES

En complète autonomie, préparer, régler et assurer le bon fonctionnement d'un équipement de projection cabine de type cinéma afin de les maintenir en état de disponibilité et de fonctionnement optimal. Préparer un programme de projection et superviser son déroulement dans le respect des procédures professionnelles et des exigences de l'événement préparé

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Evaluer en conditions professionnelles reconstituées la capacité du candidat à préparer, monter, exploiter et démonter les équipements de projection de cinéma.

Le candidat devra assurer la préparation et l'exploitation d'un matériel cinématographique et la sécurité de la projection.

Partie 1 : Pratique Sécurité incendie : Respect et Application de la réglementation sécurité

Durée : 1h

Partie 2 :

Pratique conduite de projection : Le candidat charge un contenu, crée la playlist DCP et projette depuis une cabine de cinéma avec gestion des pannes provoquées par l'évaluateur. Durée : 1h

Partie 3 : Pratique projection de contenus en formats alternatifs depuis une cabine de cinéma :

Le candidat opère une projection de contenus sous format autre que DCP depuis une cabine de cinéma. Durée : 1h

Secteur d'activité et type d'emploi

SECTEURS D'ACTIVITÉS

- Événementiel
- Prestation de service
- Location de matériel audiovisuel
- Entreprise privée de production / diffusion de spectacle vivant
- Entreprise publique de production / diffusion de spectacle vivant
- Salle d'exploitation cinématographique

TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

- Technicien polyvalent
- Technicien son
- Technicien lumière
- Pupitreux lumière
- Poursuiveur
- Technicien scène/plateau
- Technicien vidéo
- Projectionniste
- Opérateur d'exploitation cinématographique / opérateur / technicien d'exploitation cinématographique
- Technicien son et lumière
- Technicien parc (lumière et son)
- Machiniste / accrocheur / Rigger
- Electricien du spectacle vivant
- Machiniste itinérant / roadie

RÉGLEMENTATIONS D'ACTIVITÉ

A cette date, aucune habilitation n'est obligatoire pour exercer le métier.

Néanmoins, les techniciens d'équipements culturels sont préparés

- A l'habilitation électrique B1V.
- Au travail en hauteur et utilisation des EPI et du port du harnais ; cette formation ne donne pas accès à une habilitation, cependant, selon le Code du travail (Art.R.4323-106) : "le chef d'établissement doit faire bénéficier les travailleurs qui doivent utiliser un équipement de protection individuelle d'une formation adéquate comportant (...) un entraînement au port de cet équipement (...)".
- A la prévention des risques liés à l'accroche et au levage : cette formation ne donne pas accès à une habilitation, cependant, il appartient à l'employeur de vérifier, compte tenu des tâches et des équipements à mettre en œuvre, que la personne peut justifier d'une expérience professionnelle du levage adéquate et/ou qu'elle a suivi une formation telle que prévue par l'article R 4323-55 du Code du Travail dans le domaine de la sécurité pour les salariés mettant en œuvre des appareils de levage.
- A l'habilitation de secourisme au travail (SST)

Ces 4 formations sont donc extrêmement importantes pour exercer l'emploi.

Marché du travail

Indicateurs au niveau des familles professionnelles (FAP) des métiers visés, agrégés au niveau national — France Travail / DARES (open data).

Tension de recrutement (DARES 2024)	Très faible (1/5)
Facteurs principaux	Intensité d'embauche, Non-durabilité de l'emploi, Lien formation-emploi
Salaire médian (mensuel)	2 500 €
Diplôme le plus fréquent	Diplôme de niveau bac+2 (DUT, BTS, Deug ou équivalent) en communication et information (16 % des actifs en emploi)
Familles professionnelles (FAP)	U1X80 — Professionnels des spectacles · tension 1/5 (Très faible)
Projets de recrutement (BMO 2026)	28 833
Jugés difficiles à recruter	10 %
Emplois saisonniers	31 %
Familles professionnelles (FAP)	U1X80 — Professionnels des spectacles

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation initiale, Formation continue, Apprentissage, Contrat de professionnalisation, VAE

COMPOSITION DU JURY — FORMATION INITIALE

Le jury est composé de 4 membres dont :

- 1 producteur ou directeur technique en exercice.
- 1 technicien d'exploitation d'équipements culturels, salarié (50% collègue salarial et 50% collègue employeur)
- 2 représentants de l'autorité de certification.

Le (la) président(e) est désigné parmi les 2 personnes extérieures à l'école.

Pourcentage de membres extérieurs à l'autorité délivrant la certification : 50%

Répartition des représentants des salariés et des employeurs : 50%

COMPOSITION DU JURY — FORMATION CONTINUE, APPRENTISSAGE, CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION, VAE

Le jury est composé de 4 membres dont :

- 1 producteur ou directeur technique en exercice.
- 1 technicien d'exploitation d'équipements culturels, salarié (50% collègue salarial et 50% collègue employeur)
- 2 représentants de l'autorité de certification.

Le (la) président(e) est désigné parmi les 2 personnes extérieures à l'école. Pourcentage de membres extérieurs à l'autorité délivrant la certification : 50% Répartition des représentants des salariés et des employeurs : 50%

Financement en alternance (NPEC)

Niveau de prise en charge d'un contrat d'apprentissage par les OPCO, fixé par France compétences par branche professionnelle (CPNE).

Prise en charge usuelle	12 267 €
Selon la branche	7 000 € – 14 092 €
Prise en charge	Branches concernées
12 267 €	Valeur par défaut · 207 branches
14 092 €	CPNEF Spectacle Vivant, CPNEF de l'audiovisuel
12 567 €	CPNEF de l'Exploitation cinématographique et de la Distribution de films
11 967 €	CPNEF de la Publicité
11 245 €	CPNEFP dans les établissements d'enseignement privés sous contrat
7 000 €	CPNEFP de l'enseignement privé indépendant

Base légale

Date de décision	10/10/2019
Durée de l'enregistrement	5 ans
Date d'échéance de l'enregistrement	10/10/2024

Statistiques

Année	Certifiés	Dont VAE	Insertion 6 mois	Métier 2 ans
2017	30	0	73 %	77 %
2016	34	0	86 %	86 %
2015	26	0	89 %	83 %

Liens avec d'autres certifications

ANCIENNES VERSIONS
RNCP26138

NOUVELLE(S) CERTIFICATION(S)
RNCP39857

Pour plus d'informations

LIEN VERS LE DESCRIPTIF
<https://www.3is.fr/paris/programme-formation-technicien-du-spectacle/>

Fiche officielle (France Compétences)
<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/34227/>

Entrées et sorties de formation

Entrées en formation	12
Parcours menés à terme	11

Taux d'achèvement	92 %
Période	09/2024 – 11/2024

Entrées et sorties — Caisse des Dépôts (open data), tous organismes confondus.

Demande CPF — formations engagées

Dossiers CPF engagés	58
Montant total engagé	73 874 €
Coût moyen par dossier	1 274 €
Durée moyenne	37 h
Période	08/2020 – 09/2024
France compétences	86 %
Reste à charge titulaire	5 %
OPCO	4 %
France Travail	3 %
Entreprise	1 %
Compte d'engagement citoyen	0 %

Formations engagées via le CPF — Caisse des Dépôts (open data), tous organismes confondus.